

# Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

## Fiche « mission » Une fiche par type de mission

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

**NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.**

### → Intitulé de la mission

Participer à la réalisation d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau (SDAEP) sur l'île de Grande Comore

→ Lieu de réalisation de la mission :  France  Etranger

### → Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)

- |                                                  |                                                                                           |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1)          | <input type="checkbox"/> Environnement (6)                                                |
| <input type="checkbox"/> Santé (2)               | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7)                                       |
| <input type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input checked="" type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4)  | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9)                                       |
| <input type="checkbox"/> Sport (5)               |                                                                                           |

### → Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

L'Union des Comores a sollicité le Conseil Départemental afin de bénéficier d'un appui technique et/ou financier pour la réalisation d'un Schéma Directeur de l'Eau en Grande Comore.

Le secteur de l'eau est par ailleurs un des axes de la convention cadre conclue entre le Conseil Départemental et l'Agence Française pour le Développement en 2013.

Dans ce cadre, les objectifs de codéveloppement de cette opération entre la Réunion et les Comores sont les suivants:

- Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires pour les populations de Grande Comore (affectées de façon récurrente par des maladies hydriques), en élaborant un document de planification en matière d'eau destiné à la consommation humaine

Favoriser l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes réunionnais dans les métiers de l'eau et le développement de leur mobilité dans la zone Océan Indien.

### → Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Le schéma directeur sera en partie réalisé par les deux volontaires réunionnais, sous le pilotage et l'encadrement des équipes du Département (DAEE) et de l'Office de l'Eau constituées en une "Cellule opérationnelle de coopération dans le domaine de l'eau" ainsi que du partenaire locale,

## Demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique Fiche «mission»

l'association Deux Mains.

Les activités confiées aux volontaires alterneront entre de l'analyse technique et socio-économique à la Réunion et plusieurs missions de terrain en Grande Comores. Il leur sera globalement demandé de participer aux activités suivantes :

- Plannification de tâches,
- Acquisition de données de terrain, report et transmission des informations,
- Usage des instruments de terrain ( GPS, instruments de mesures, sondes physico-chimique, etc),
- Lecture de plans, dessin technique, cartographie sur logiciel,
- Identification et caractérisation des ressources en eau,
- Description et état des lieux d'ouvrages existants,
- Estimation des besoins en eau,
- Prédimensionnement d'ouvrages hydrauliques,
- Analyse et choix de différents scénarios d'aménagement

**→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?**

Les référents techniques de la cellule de coopération du Département et les salariés de l'association Deux Mains encadreront et piloteront chacune des activités nécessaires à l'atteinte de l'objectif qu'est la réalisation du SDAEP. Les volontaires contribueront tout particulièrement à l'acquisition et au traitement des données avant de participer au choix des scénarios d'aménagement qui seront retenus en concertation avec les autorités comoriennes.

**→ Lieux d'intervention**

- |                                                               |                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Commune(s) :                         | <input type="checkbox"/> Collectivité d'outre-mer :                                                          |
| <input checked="" type="checkbox"/> Département (s) : Réunion | <input type="checkbox"/> France entière                                                                      |
| <input type="checkbox"/> Région(s) :                          | <input checked="" type="checkbox"/> Etranger (préciser) : Comores, Grande Comore, secteur Nord-Est et Moroni |

**→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 2**

**→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?**

Lors des missions en Grande Comore, les volontaires seront encadrés au quotidien par l'association Deux Mains qui emploie des salariés comoriens. Au quotidien, des binômes volontaire/salarié de l'association seront formés pour assurer le bon déroulé des activités.

Du fait de l'éloignement de la zone d'étude (Nord-Est de Grande Comore) par rapport à Moroni et en particulier du logement mis à disposition des volontaires par l'association Deux Mains, lorsque les binômes procéderont aux enquêtes de terrain au sein des villages ciblés par le SDAEP, ils seront hébergés (gîte et couvert) au sein des familles du village.

**→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?**

La mission proposée est accessible à tous les jeunes dans la mesure où ils participeront à de la collecte de données et à son analyse sous l'encadrement des agents du département, de l'Office de l'eau et des salariés de l'association deux Mains.

**→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?**

- Oui                       Non



**Demande d'agrément  
au titre de l'engagement de service civique  
Fiche «mission»**



## **A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum) Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger**

- ➔ **Pays d'accueil** : Union des Comores
- ➔ **Lieu principal d'exercice de la mission** : Association Deux Mains à Moroni en Grande Comore
- ➔ **Autres lieux éventuels d'exercice de la mission** : Nord Est de l'île de Grande Comore (canton de Hamahamet Boinkou)

### **a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)**

#### ➔ **Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger**

Statut : association loi 86

Nom : Association Deux Mains

Adresse : Boulevard Ahmed Djoumoi - Quarier Ambassadeur à Moroni

Téléphone : +269 773 89 03 ou +269 354 75 52

Télécopie :

Courriel : francois.beudard@2-mains.org

Adresse du site internet : <http://www.2-mains.org/>

#### ➔ **Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger**

Nom : BEUDARD

Prénom : François

Fonction : Coordinateur de l'antenne de Moroni de l'association Deux Mains

Téléphone : +269 338 66 99

Courriel : francois.beudard@2-mains.org

#### ➔ **Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger** : 2006

#### ➔ **Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger** :

La création de l'association 2 Mains émane de la diaspora Comorienne à Marseille (2006). Depuis 2009, l'association dispose d'une association jumelle et d'une équipe de salariés à Moroni, constituée de onze personnes intervenant sur les thématiques suivantes :

Eau potable / Ecoconstruction et écotourisme / Energies renouvelables / Agriculture (Ylang ylang) / Déchets.

#### ➔ **Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié** :

Ce positionnement local permet un lien direct avec les institutions Comoriennes et la population. Les actions déjà menées dans le domaine de l'eau ont permis la reconnaissance d'un travail de qualité, la structuration et la professionnalisation de 2 Mains, ainsi que son insertion dans un solide réseau de partenaires techniques et financiers tels que :

- Antenna Technologies (entreprise Suisse) ;
- Laboratoire d'analyse de l'eau de l'Université des Comores ;
- Coopération française, Programme Franco-Comorien de Co-développement (PFCC) ;
- Agence Française pour le Développement (AFD) ;
- Union Européenne (UE) ;
- Région Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA) ;



**Demande d'agrément  
au titre de l'engagement de service civique  
Fiche «mission»**



- Réseau des acteurs de l'eau de l'Océan Indien animé par PSEAU ;
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

→ **Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?**

- Non  Oui (joindre une copie)

→ **Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :**

**b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger**

→ **Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :**

Nom : BEUDARD	Prénom : François
Fonction : Coordinateur de l'antenne de Moroni de l'association Deux Mains	
Téléphone : +269 338 66 99	Courriel :
francois.beudard@2-mains.org	

→ **Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

Les volontaires seront formés pendant deux mois en interne au sein du Conseil Départemental de la Réunion et de l'Office de l'Eau Réunion. Pendant cette période de formation, ils tacheront d'élaborer les documents préparatoires pour leur mission. Au démarrage de chacune des missions en Grande Comore, ils seront accompagnés par les tuteurs du Département et de l'OLE en plus de l'encadrement quotidien qui sera assuré par l'association. Les volontaires seront logés par l'association lors des missions. L'hébergement des volontaires et la mise à disposition des moyens nécessaires au bon déroulement de leurs activités sont des éléments qui figurent dans la convention de partenariat entre le Département, l'OLE et Deux Mains.

→ **Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

L'immersion avec les équipes de Deux Mains au siège de l'association et sur le terrain pour des périodes parfois de plusieurs jours peuvent être assimilées à une période de formation culturelle. De la même façon, les phases de prospection pour acquérir des données dans le contexte de la Grande Comore peuvent être assimilées à de la formation technique .

→ **Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger) :**

Le suivi quotidien sera réalisé par l'association Deux Mains, néanmoins des points hebdomadaires seront mis en place avec les agents du département et de l'OLE. Comme évoqué ci-dessus, les volontaires seront accompagnés de leur tuteur lors du démarrage de chacune des missions en Grande Comore.

→ **Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement : Maison ou appartement meublé en colocation (1 logement pour les deux volontaires)



**Demande d'agrément  
au titre de l'engagement de service civique  
Fiche «mission»**



- Equipement : Téléphone, internet, eau et électricité
- Coût mensuel: 500 à 700 euros
- Prise en charge par :  Organisme d'envoi     Volontaire     Organisme d'accueil

**→ Déplacements :**

- Mode de transport entre la France à l'étranger : Avion
- Coût : De l'ordre de 1000 euros un billet AR
- Prise en charge par :  Organisme d'envoi     Volontaire     Organisme d'accueil

**→ Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) : Oui, au bureau de l'association et au domicile
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

**→ Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :**

La prise en charge de la protection sociale ainsi que de l'assurance rapatriement sera prise en charge par le Département

**→ Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :**

Visa de courtoisie

**→ Durée :**

- Durée totale de la mission : 12
- Dont durée du séjour à l'étranger : 2 x 2 mois

**→ Nombre de volontaires accueillis simultanément : 2**

***NB : Pour les séjours de plus de 6 mois, l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement recommandée.***